



Conseil d'école du vendredi 10 juin 2016

Début de séance à 18h00

Étaient présents :

Mme Bedouet, Mme Bessé, Mme Birocheau, Mme Cairns, Mme Jentet, Mme Malicornet, Mme Margottin, Mme Perrot : parents élus (titulaires et suppléants).

Mairie : M. de Colbert, maire de Truyes ; Mme Beauchamp, maire adjoint ; M. Birocheau, responsable de la commission scolaire; Mme Coutable et Mme Plou, conseillères municipales.

Cantine scolaire : M. Ondet, responsable.

Mme Depont, Mme Guingouain, Mme Hentry, Mme Klein, Mme Merouane, Mme Millat, M. Da Silva, Mme Morcillo, enseignants.

M. Meunier, DDEN.

Secrétaire de séance : Mme Hentry

Excusés : Mme Delafont, inspectrice de l'Éducation nationale ; Mme Hubert, enseignante.

1) Approbation du procès verbal du conseil d'école du 23 février 2016

Le procès verbal est adopté à l'unanimité.

Rappel : le procès verbal est affiché à l'école et mis à disposition sur le site de l'école.

2) Bilan des activités 2015-2016

Modifications et informations sur les activités et sorties prévues et annoncées lors du dernier conseil d'école :

- Projet cirque :

Finalité de ce projet avec un spectacle qui sera présenté lors de la fête des écoles, le 25 juin prochain. Bilan très positif avec une très bonne cohésion entre les intervenants et les enseignants et une vraie implication des élèves.

- CP / CP-CE1

- Cycle piscine en cours.
- Participation aux Usépiades à Azay-sur-Cher le 27/05/2016.
- Ecole et cinéma : « Les aventuriers » le 23/05/2016 pour la classe de CP.
- Liaison GS / CP : accueil des GS le mercredi 29 juin prochain, rencontre avec les parents le vendredi 1^{er} juillet.

- CE1/CE2 - CE2

- Participation aux Usépiades à Azay-sur-Cher pour les CE1 le 27/05/2016.
- Annulation des Usépiades prévues le 31/05/2016 pour les CE2, suite aux intempéries.
- Permis piéton validé par tous les élèves de CE2 avec l'intervention de la gendarmerie de Cormery.
Pour la classe de CE2 :
- Sortie « Arc en ciel », activités autour de l'âne.
- Ateliers philo à raison d'une fois toutes les deux semaines.
- 2 séances de piscine (créneau libéré par Mme Guingouain)

- CM1

- Visite de la caserne des pompiers
- Ecole et cinéma : « E.T »

- Classe de CM2 :

- Piste routière avec l'intervention de la brigade motorisée de Loches (mars): permis vélo obtenus par l'ensemble des élèves.
- Sensibilisation aux dangers d'Internet avec deux interventions de la gendarmerie de Cormery (mars/avril), permis Internet validé pour tous les élèves.
- Participation au tournoi de rugby des écoles à Esvres-sur-Indre le 27/05/2016.

Mme Morcillo tient à remercier les 10 parents accompagnateurs ; ce fut une belle journée de partage pour les enfants comme pour les adultes.

- Intervention de l'infirmière scolaire prévue le 17 juin pour aborder le thème de la puberté.
- Rencontre sportive au collège dans le cadre de la liaison CM2 / 6^{ème} prévue le 2/07/2016.

- APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)

Lors des deux dernières périodes d'APC, M. Da Silva a pris en charge un groupe dont la mission était d'embellir la cour de l'école avec réaménagement des bacs de fleurs et des espaces jardins. Installation d'un composteur.

3) Projets 2016-2017

- Un projet chorale sera mené par les enseignants de l'école sur l'année et concernera l'ensemble des élèves. Ce projet, initié par la circonscription, donnera lieu à une formation de 3h pour l'équipe enseignante en début d'année scolaire.
- La participation à Ecole et cinéma sera renouvelée sous la même forme que cette année, à savoir, un film par classe.
- Une demande de cycle piscine a été faite pour 4 classes (cycle 2).

4) Prévision des effectifs 2016 -2017

A ce jour, le nombre d'élèves devrait être de 152 (contre 139 actuellement) :

- 44 élèves en CP
- 29 élèves en CE1
- 28 élèves en CE2
- 26 élèves en CM1
- 25 élèves en CM2

L'équipe enseignante reste stable, excepté Mme Depont, qui quitte donc l'école et sera remplacée à titre définitif par Mme Millat.

5) Travaux - investissement

A- Travaux

a- Travaux / investissements réalisés

- Remplacement de la baie de brassage en salle informatique : remerciements de l'équipe enseignante à M. Greiner pour le temps consacré à l'installation.
- Réparation du système d'ouverture automatique de la porte d'entrée côté cantine.
- Sonnette installée au rez-de-chaussée (couloir) pour ouverture porte côté cantine.
- Téléphones filaires changés (mais portée toujours limitée).
- Réparation petit portail blanc.
- Installation d'un verrou salle 5 (porte de fond de classe).

b- Travaux prévus

- Installation de rideaux occultants pour 3 classes (en priorité pour les classes de Mme Guingouain et M. Da Silva).
- Peinture salle 8 + couloir étage : date à définir.
- Changement des fenêtres du couloir à l'étage.

c- Travaux à prévoir : matériel cassé par un élève

- Changement syphon urinoir (WC sous préau)
- Remplacement abattant cuvette (WC rez-de-chaussée côté cour)

B- Investissements

- Mobilier cycle 2 (tables + chaises) : point réalisé par les enseignants et transmis à M. Birocheau fin mai, estimation budgétaire : 1700 euros HT.
- Equipement Informatique :
 - Dotation de 8 ordinateurs portables pour les classes de CM, ordinateurs paramétrés et mis en réseau : l'équipe enseignante tient à remercier la municipalité pour cet achat et M. Greiner pour la mise en service de cet équipement.
 - Le logiciel définitif du TNI mis en service en septembre 2015 n'est toujours pas installé. Ce TNI peut être uniquement utilisé en tant que vidéoprojecteur, et il est dommage de ne pas pouvoir exploiter l'ensemble de ses fonctions. M. Birocheau relance la société concernée.

6/ Calendrier scolaire 2015 -2016

Rentrée : jeudi 1/09/2016
Vacances de la Toussaint : mercredi 19 octobre 2016 / jeudi 3 novembre 2016
Vacances de Noël : samedi 17 décembre 2016 / mardi 3 janvier 2017
Vacances d'hiver : samedi 11 février 2017 / lundi 27 février 2017
Vacances de printemps : samedi 8 avril 2017 / lundi 24 avril 2017
Début des vacances : vendredi 8 juillet 2017
Le pont de l'Ascension est intégré au calendrier (vendredi 26 mai 2017 libéré).

7/ Questions diverses

- *Service minimum mis en place les jours de grève sur le temps scolaire et périscolaire*
 - Un service minimum assuré par la mairie est mis en place systématiquement sur le temps scolaire.
 - Pas de service minimum obligatoire pour l'ALSH : bénévoles, « dépannage » organisé par la mairie.
- *Remplacements du personnel lors de la pause méridienne et compétences de ce personnel*

Pour les 4 postes CCVI, le remplacement des animateurs absents doit normalement être prévu, ce qui n'a pas toujours été le cas. M. Birocheau précise que les personnes CCVI sont recrutées en fonction de leurs compétences et qu'il n'y a pas de quotas de surveillants imposés lors de ce temps. Pour la rentrée prochaine, la mairie va pouvoir choisir ses agents.
- *Amélioration du suivi des incidents lors de la pause méridienne : billets d'informations*
 - Mise en place de sanctions en fonction de certains seuils (à définir).
 - Mise en place d'un nouveau protocole (« feuille de route ») pour les animateurs, réalisé par M. Ondet avec la collaboration de Julie (animatrice responsable lors de la pause méridienne).
- *Gestion des élèves à comportement violent au sein de l'école*
 - Présentation du protocole d'accompagnement des comportements d'élèves perturbateurs et/ou violents transmis par l'Inspection Académique.
- *Demande d'affichages de pictogrammes sur l'hygiène dans les toilettes*
- *Cahier de liaison* : certains parents n'ouvrent pas régulièrement le cahier de liaison et ne disposent donc pas de toutes les informations transmises en temps. Pourrait-on envisager de rappeler lors de l'écriture des devoirs qu'une information a été donnée dans ce cahier. L'équipe enseignante rappelle que la fonction du cahier de liaison est explicitée lors des réunions de classe à chaque rentrée : ce cahier, un véritable lien entre l'école et la famille doit être ouvert régulièrement.

7/ Intervention M. Ondet : cantine scolaire

- *Protocole PAI (Projet d'Accueil Individualisé)*
 - Présence obligatoire du responsable de la cantine pour la mise en place du PAI avec le médecin scolaire, en cas de PAI alimentaire.
 - Un double de chaque PAI doit être fourni à la cantine avec ordonnance et médicaments si nécessaire.
- *Pique-nique* : M. Birocheau informe l'équipe que désormais, lors des sorties, tous les pique-niques devront être fournis par la cantine pour les élèves inscrits, cela afin d'éviter une surcharge de travail au niveau de la gestion des factures. M. Ondet évoque la possibilité de fournir un petit sac isotherme à chaque élève et éventuellement d'apporter les pique-niques sur place.
L'équipe enseignante demande la possibilité de déduire pour chaque élève un repas par an : la mairie étudie la faisabilité de cette proposition.

Fin de la séance à 20h15

La directrice de l'école
Mme Morcillo

Le secrétaires de séance
Mme Hentry